

Modifiée le 24 février 2022

Par Guy Chevrier et Isabelle Ménard



THÉÂTRE GILLES-VIGNEAULT

DE CONCERT AVEC



Politique et conditions de location

Le Théâtre Gilles-Vigneault est une infrastructure moderne spécifiquement conçue pour répondre aux exigences les plus pointues en matière de diffusion pluridisciplinaire. Le propriétaire et gestionnaire du Théâtre Gilles-Vigneault est Diffusion En Scène, un organisme sans but lucratif.

Que ce soit pour la tenue d'un spectacle, d'une conférence, une réunion d'affaires ou tout autre type d'événement, plusieurs espaces sont disponibles à la location au Théâtre Gilles-Vigneault. En plus de vous retrouver dans un environnement inspirant, moderne et chaleureux, vous aurez à votre disposition tous les systèmes et équipements technologiques ainsi que le soutien d'une équipe de professionnels aguerris et consciencieux.

Équipe technique, services d'accueil, entretien ménager

À la suite de l'analyse des besoins, Diffusion En Scène présentera une soumission au locataire avec un estimé des coûts basés sur vos demandes et besoins tels qu'identifiés au préalable.

Équipement de son, d'éclairage et de scène, mobilier

La grande majorité des équipements techniques sont inclus dans le coût de location des salles. Par ailleurs, certains services et équipements sont facturables à l'utilisation, voir l'annexe A pour la tarification.

Bars, vestiaire, produits dérivés et traiteur

Le Théâtre Gilles-Vigneault dispose d'un espace vestiaire et d'un bar permanent au rez-dechaussée, ainsi qu'un bar mobile au 1^{er} étage, à l'espace mezzanine. Diffusion En Scène est l'unique exploitant des bars et du vestiaire se trouvant au Théâtre Gilles-Vigneault. À la suite de l'analyse des besoins, Diffusion En Scène présentera une soumission au locataire avec un estimé des coûts calqués sur vos demandes et besoins tels qu'identifiés au préalable.

Diffusion En Scène n'offre pas de service de traiteur. Le Théâtre Gilles-Vigneault perçoit une redevance de \$2,00 par participants si le locataire retient les services d'un traiteur qui serait sur place durant l'évènement.

Les frais de vente d'articles promotionnels seront facturés à 15 % des ventes effectuées dans le cas où le personnel du Théâtre Gilles-Vigneault gère la vente ou des frais de 50 \$ par kiosque si c'est le locataire qui s'occupe de la vente. Pour les organismes à but non lucratif, aucune redevance ne sera versée à Diffusion En Scène, si les ventes sont prises en charge par le locataire.



Service de billetterie

Diffusion En Scène est seule responsable de l'impression des billets pour les activités présentées au Théâtre Gilles-Vigneault.

Frais de billetterie :

- Employé de billetterie (4h minimum) : 116 \$ (29\$/hre par heure supplémentaire)
- Programmation de votre événement (tarif fixe) : 150 \$
- Frais de carte de crédit de 3 % (Visa et MasterCard) sur le prix des billets vendus seront facturés au locataire.
- Des frais de service de 4,50 \$ par billet acheté à l'unité seront facturés au client.
- Des frais de 2,50 \$ par impression de billet en consignation seront facturés au locataire.
- Frais d'annulation de 150 \$ minimum applicable à la suite de l'annulation d'une représentation. Les frais seront ajustés selon le nombre de billets en circulation.

Pour l'impression des billets, veuillez calculer une semaine de traitement après nous avoir transmis les informations requises et un délai de 24 h pour une réimpression.

Particularités billetterie OBNL et soirées-bénéfice :

Des frais de service 2,00 \$ par billet acheté à l'unité seront facturés au client.

Des frais de 1,50 \$ par impression de billet en consignation seront facturés au locataire.

Services de publicité

Diffusion En Scène met à la disposition du locataire un espace d'affichage gratuit pour annoncer les spectacles en location. Le logo officiel du Théâtre Gilles-Vigneault doit apparaître sur toutes les affiches et publications du locataire, sur lesquelles paraissent le nom du Théâtre, le numéro de téléphone de la billetterie et le site Web.

Diffusion En Scène diffuse gratuitement sur le site Internet du Théâtre Gilles-Vigneault les éléments de promotion et les informations concernant les spectacles en location.

Si le locataire désire qu'un programme soit distribué lors de son événement, il doit en assumer la production.



Santé et sécurité

Le locataire et Diffusion En Scène s'engagent à prendre les mesures nécessaires afin de protéger la santé et assurer la sécurité des personnes travaillant sur les lieux de l'installation scénique du spectacle et de se conformer aux règles en vigueur en matière de santé et sécurité au travail. De manière plus particulière, lors des quarts de travail de montage et de démontage, les parties s'engagent à faire en sorte que leurs préposés, employés, invités ou toute personne sous leur responsabilité respective, portent les équipements de protection individuelle suivants : chaussures avec embouts d'acier, pantalon long et, lorsque nécessaire, le casque de sécurité et les lunettes de protection. Les hauts sans manches (maillots de corps ou débardeurs) sont interdits.

TOUT TRAVAIL TECHNIQUE DOIT ÊTRE EFFECTUÉ (OU AU MINIMUM SUPERVISÉ) PAR LE CHEF DU DÉPARTEMENT IMPLIQUÉ, ET LES TECHNICIENS DE DIFFUSION EN SCÈNE.

Diffusion En Scène a le souci de maintenir un environnement de travail sécuritaire au Théâtre Gilles-Vigneault. Nous vous remercions de votre collaboration.

Contrat et dépôt

Dès que la date de l'événement est réservée par l'équipe de Diffusion En Scène, un contrat est acheminé au locataire, qui devra le signer et le retourner avec un dépôt non remboursable (selon estimé) pour officialiser la location.

En cas d'annulation dans un délai de moins d'une semaine avant le début de l'évènement, la totalité du montant des ressources humaines au contrat sera due. En cas d'annulation dans un délais de moins de 48 heures avant le début de l'événement, la totalité du montant au contrat sera due.



Tarifications de la salle de spectacle

La tarification de la salle de spectacle est calculée à l'heure. À ceci s'ajoutent les frais d'entretien ménager (selon l'espace utilisé) et les frais du personnel technique et d'accueil (selon l'analyse de vos besoins que nous ferons ensemble).

Espaces disponibles et tarifs de location de base

Salle de spectacle et plateau: salle à l'italienne avec une jauge de 860 fauteuils fixes répartis sur trois niveaux (510 au parterre, 190 à la mezzanine et 160 au balcon).

Coût de base (minimum 4h): \$ 740

Pour chaque heure supplémentaire : \$ 185/hre

Espace Cabaret pour un spectacle: situé au 1^{er} étage, cet espace multifonctionnel peut accueillir jusqu'à 125 personnes assises et jusqu'à 175 personnes debout.

Coût de base (minimum 4h): \$ 540

Pour chaque heure supplémentaire : \$ 135/hre

Espace Cabaret pour un cocktail dînatoire, une conférence de presse, un 5 à 7 ou autres événements

Coût de base (minimum 3h): \$ 330

Pour chaque heure supplémentaire : \$ 110/hre

Espace Dieu du Ciel! pour un cocktail dînatoire, une conférence de presse, un 5 à 7 ou autres événements situés au rez-de-chaussée. Cet espace peut accueillir environ 100 personnes.

Coût de base (minimum 3h) : \$ 270

Pour chaque heure supplémentaire : \$ 90/hre

Location combinée Espaces Cabaret et Dieu du Ciel!

Un montant fixe de \$ 150 sera ajouté à la facture en plus du tarif de location de base de l'Espace Cabaret.

Autres frais et/ou rabais applicables

Pour la location de l'espace-scène, ou de la salle sur une journée de montage seulement, le tarif de location est réduit de 40 % du prix courant.

Pour la location de la salle sur une journée de générale de spectacle seulement, le tarif de location est réduit de 25 % du prix courant.

Frais supplémentaires pour une deuxième représentation dans la même journée : 250 \$

Frais supplémentaires pour une générale de spectacle et/ou une générale technique la journée du spectacle : 150 \$



Exceptions pour organismes à but non lucratif

- Spectacles, événements et conférences <u>avec prix d'entrée</u> présentés par un organisme culturel de la MRC de La Rivière-du-Nord, par une école de la Commission scolaire de La Rivière-du-Nord, par le Cégep de Saint-Jérôme, par l'UQO Campus de Saint-Jérôme et les collèges privés de la MRC de La Rivière-du-Nord: réduction de 25 % du prix courant.
- Spectacles professionnels parrainés par un organisme local à but non lucratif <u>avec prix d'entrée</u>
 (p. ex., spectacle-bénéfice au profit de Centraide Laurentides : réduction de 25 % du prix courant).
- Spectacles, événements et conférences <u>avec prix d'entrée</u> présentés par un organisme à but non lucratif ou un organisme culturel de l'extérieur de la MRC de La Rivière-du-Nord : réduction de 15 % du prix courant.
- Spectacles professionnels <u>sans prix d'entrée</u> et parrainés par un organisme local (p. ex., Desjardins offre un spectacle d'Arthur L'aventurier) ou spectacles d'écoles, conférences et assemblées générales <u>sans prix d'entrée</u> ou en activité privée pour un groupe spécifique : réduction de 40 % du prix courant.
- Événements divers <u>sans prix d'entrée</u> présentés par la Ville de Saint-Jérôme ou une des cinq municipalités de la MRC de La Rivière-du-Nord : réduction de 40 % du prix courant.
- Événements divers <u>avec ou sans prix d'entrée ou à contributions volontaires</u> présentés par un organisme à caractère religieux, un parti politique ou pour un rassemblement syndical : réduction de 15 % du prix courant.
- Frais supplémentaires pour une deuxième représentation dans la même journée : 200 \$
- Frais supplémentaires pour une générale ou une générale technique la journée du spectacle :
 100 \$



Annexe A

Tarification des équipements (Frais non inclus dans la location de la salle)

| Piano à queue | 125 \$ par jour |
|----------------------------------------------------------------|-------------------------------|
| Accord de piano | 150 \$ par accord standard |
| Utilisation des projecteurs de poursuite | 50 \$ par projecteur par jour |
| Microphones sans fil UHF | 75 \$ par jour par micro |
| Micro-casque (2) | 75 \$ par jour par micro |
| Tapis de danse | 250 \$ par jour |
| Frais supplémentaires pour l'utilisation de plus de 150 lampes | 150 \$ |
| Projecteur vidéo et écran de projection | 300 \$ par jour |
| Entretien de nappes table cocktail | 6 \$ par nappe |
| Entretien de nappes table standard | 10 \$ par nappe |

